AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

5 Juin 1975 - Bulletin Technique n° 42 DLP 13-6-75053834

MILDIOU DE LA VIGNE

Des foyers primaires très limités ont été observés depuis quelques jours dans les Pyrénées Atlantiques (vignoble de BELLOCQ), dans les Landes (vignoble de MUGRON), en Dordogne (BERGERAC) et en Gironde (SAINT ANDRE DE CUBZAC).

De nouveaux foyers primaires risquent d'apparaître au cours des prochains jours, conséquence de la période pluvieuse du 28 au 31 mai.

Dans les vignobles très fortement arrosés au cours des dernières pluies, nous conseillons d'appliquer dès réception du présent bulletin, un second traitement fongicide.

Dans les régions où la pluviométrie plus faible n'a pas amené la formation de flaques stagnantes dans les vignes, ce traitement pourra être reporté sans inconvénient au début de la semaine prochaine.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement préconisé pour lutter contre le Mildiou sera également efficace contre le Black-rot dans les foyers où sévit cette maladie si on utilise des matières actives homologuées contre les deux maladies.

Toutefois, les doses de certaines matières actives diffèrent selon la maladie à combattre ; C'est le cas du captafol, de la dichlofluanide et du folpel. Nous récapitulons dans le tableau ci-dessous les doses de matière active par hectare utilisables actuellement pour lutter contre le Black-rot ou le Mildiou.

Matières actives	Doses de M.A./hectare en l'état actuel de la végétation		Spécialités commerciales
	contre le Mildiou	contre le Black-rot	
Cuivre	2,5 à 3 kg	2,5 à 3 kg	nombreuses
captafol	600 à 700 g	900 g à 1,1 kg	Difosan, Orthodifolatan
captane	900 g à 1,1 kg	900 g à 1,1 kg	nombreuses
carbatène (1)	1,5 à 1,8 kg	non homologué	Organil
dichlofluanide	650 à 750 g	1,3 à 1,5 kg	Euparène
folpel	750 à 900 g	900 à 1,1 kg	nombreuses
mancopper	1,4 à 1,7 kg	non homologué	Dithane C 90
mancozèbe	1,4 à 1,7 kg	1,4 à 1,7 kg	Dithane M45, Sandozèbe
manèbe	1,4 à 1,7 kg	1,4 à 1,7 kg	nombreuses
métiram de zinc	1,6 à 1,9 kg	non homologué	Polyram
propinèbe	1,4 à 1,7 kg	1,4 à 1,7 kg	Antracol
zinèbe	1,3 à 1,5 kg	1,3 à 1,5 kg	nombreuses

(1) carbatène : homologué seulement sur raisin de table

.../...

P124

EUDEMIS DE LA VIGNE

Le premier vol est terminé. Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent bulletin, les conditions climatiques défavorables n'ont pas permis le dépôt de pontes importantes et les populations larvaires sont très faibles dans la très grande majorité des vignobles. En conséquence, il est inutile d'envisager un traitement insecticide dans la plupart des situations. Seules les "parcelles à vers", bien connues des viticulteurs, devront être observées soigneusement. N'intervenir que si on note au moins une chenille par grappe (ou 2 glomérules soyeux).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores se poursuivent faiblement sur poirier à l'occasion de chaque pluie. Elles sont pratiquement nulles sur pommier.

Dans les vergers indemnes de tavelure, nous pensons qu'un dernier traitement fongicide peut être appliqué au cours des prochains jours seulement si le traitement précédent, délavé par les dernières pluies, n'a pas été renouvelé. Dans les vergers présentant des taches, il est indispensable de poursuivre les pulvérisations au fur et à mesure du développement de la végétation.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières pénétrations de chenilles ont été notées dans les vergers mal entretenus, mais elles sont encore très rares en raison des températures anormalement basses de la fin mai qui limitent le dépôt des pontes et freinent l'évolution des oeufs. Un premier traitement ne se justifie donc pas avant le début de la semaine prochaine dans les vergers pratiquement indemnes l'année dernière.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions des oeufs sont très avancées dans les plantations de pêchers infestées des vallées de la Garonne et de la Dordogne et les jeunes larves néonates migrent actuellement vers les jeunes pousses.

Intervenir au cours de la semaine prochaine avec l'une des trois matières actives suivantes : diéthion (Kilspide, Rhodocide), méthidathion (Ultracide 20), oléoparathion à 0,6 % (nombreuses spécialités).

ROUILLE DU PRUNIER

Malgré l'absence quasi totale de récolte, il est important de protéger les pruniers contre une défoliation prématurée, du fait d'attaque de rouille. Appliquer au cours des prochains jours une seconde pulvérisation fongicide, avec l'une des matières actives indiquées dans notre bulletin n° 39 du 7 mai.

BACTERIOSE DU NOYER

Les variétés Franquette et Corne sont actuellement aux stades fin de floraison-dessèchement des stigmates. Il est recommandé de renouveler rapidement la protection contre la bactériose, les dernières pluies ayant laissé les organes sensibles à découvert.

L'Ingénieur en Chef d'agronomie
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements agricoles

J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en chef d'agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX